

FICHE DISPOSITIF

INSTRUMENT FINANCIER – FONDS RUNaissance

DGA Développement Economique et Innovation
Direction de l'Economie
Service Développement Economique

Référent: Jimmy LEBON

1. Cadre légal et réglementaire

La Commission Permanente du 12 août 2022 a approuvé l'abondement du fonds RUNaissance, créé et géré par Smalt Capital. A cette occasion, elle a approuvé les modalités de souscription au fonds RUNaissance qui consistent à souscrire au fonds pour un montant de 1.000.000 d'euros et de répondre aux appels de fonds successifs sur la période d'investissement qui prend fin le 31 décembre 2025.

le bulletin de souscription au fonds RUNaissance a été signé le 4 octobre 2022 par la Région.

2. Définition/ objectifs stratégiques

En 2022, dans le cadre de l'évaluation ex ante, la BEI a estimé l'offre de financement en fonds propres et quasi-fonds propres à hauteur de [15,5 – 17,2] M€.

Le gap de financement a été estimé à [23,7 – 26,2] M€. Cette estimation pourrait être revue à la hausse dans le cadre d'une reprise nette d'activités et compte tenu du report de nombreux investissements pendant la crise.

L'abondement de ce fonds à dimension régionale permet d'étoffer sur les prochaines années les solutions de renforcement des fonds propres des entreprises réunionnaises.

Cet outil est complémentaire à notre instrument d'equity du PO 21-27, qui, conformément à l'évaluation ex ante interviendra auprès de toutes les PME, y compris innovantes, à tous les stades développement, excepté en capital transmission.

3. Cible

Les PME en phase de développement ou de transmission.

4. Caractéristiques

- Investissements visés : opération de capital développement, croissance externe, croissance interne, transmission, montage en LBO (Leveraged by out : montage financier avec effet de levier, incluant une holding).

Ce fonds intervient ainsi auprès des PME en phase de développement (par exemple, l'achat d'entreprises concurrentes, le lancement de nouveau produit) ou de transmission. En particulier, dans un contexte post-Covid, il a également pour objectif d'accompagner les PME dans leur stratégie de redéploiement.

- Interventions : interventions en Fonds propres et Quasi Fonds propres (obligations convertibles), avec des conditions souples de sortie (offre sur-mesure).

(Opérations de capital développement et opérations de capital transmission)

- Durée des interventions : entre 5 et 7 ans,
- Ticket : entre 500 Keuros et 1 Meuros,
- Rendement attendu: entre 5 % et 7 %,

- Indicateur : accompagnement d'une cinquantaine d'entreprises.
- La contribution annoncée de la société d'investissement Smalt Capital : accompagnement stratégique des entreprises avec un plan d'actions suivi chaque année, mise en relation avec des partenaires (notion de club), travail en étroite collaboration avec BPI pour proposer aux entreprises une solution globale.

L'abondement de la Région permettra à Smalt capital de concrétiser auprès de Bpifrance un abondement du fonds au titre de plan de relance, ce qui fera du fonds RUNaissance un Fonds de fonds Etat-Région (FFER).

5. Modalités de mise en œuvre

Cet instrument financier est mis en œuvre par Smalt Capital

- 34 rue Sainte-Anne 97400 Saint-Denis
- ou via le site de Smaltcapital.com

6. Budget/Bilan

La taille du fonds est de 20 millions d'euros :

- Smalt Capital a collecté 19 millions d'euros auprès de partenaires privés (CEPAC, CRCA, BPCE et un groupe d'assurances)
- contribution de la Région Réunion : 1 million d'euros .

7. Date limite du dispositif

Le 31 décembre 2025.